

**MINISTERE DU TRANSPORT
OFFICE DE LA MARINE MARCHANDE ET DES PORTS**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 17/2017

**APPEL D'OFFRES RELATIF A LA CAMPAGNE DE SUIVI
ENVIRONNEMENTAL DU SITE DE REJET DES PRODUITS DE
DRAGAGE EN MER AU PORT DE COMMERCE DE ZARZIS**

L'Office de la Marine Marchande et des Ports (O.M.M.P) se propose de lancer un appel d'offres pour la réalisation de la campagne de suivi environnemental du site de rejet des produits de dragage en mer au port de commerce de Zarzis

Les candidats intéressés par cet appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres, tous les jours ouvrables, dès la parution de cet avis, auprès du :

**Secrétariat Permanent de la Commission des Marchés
- Bâtiment Annexe 2060 - La Goulette
Tél. 71 735300 – Fax 71 735812**

et ce, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de trente (**30 d**) dinars par versement au compte de l'OMMP N° **03003038011500450394** à la Banque Nationale Agricole, Agence de la Gare maritime - La Goulette et contre un bon de versement de la dite somme provenant de la BNA.

Sous peine de rejet, les offres doivent être présentées conformément à **l'article (9)** des conditions d'appels d'offres et procédures de passation du marché, et devront parvenir sous plis fermés et scellés par voie postale recommandée ou par rapide poste ou déposés directement au bureau d'ordre central de l'O.M.M.P au plus tard le **Jeudi 22 Juin 2017 à 9h30 mn** au nom de :

**Monsieur Le Président Directeur Général
de l'Office de la Marine Marchande et des Ports**

à l'adresse suivante :

**Office de la Marine Marchande et des Ports
Bâtiment Administratif 2060 - La Goulette**

Le cachet du bureau d'ordre central de l'O.M.M.P faisant foi.

Les participants ayant retiré le cahier des charges sont invités à la séance d'ouverture publique des plis techniques et financiers, et ce le **Jeudi 22 Juin 2017 à 11h30 mn** au secrétariat permanent de la commission des marchés – bâtiment annexe – 1^{er} étage.

L'enveloppe extérieure doit porter la mention suivante :

**"A NE PAS OUVRIR, APPEL D'OFFRES N°17/2017"
« APPEL D'OFFRES RELATIF A LA CAMPAGNE DE SUIVI
ENVIRONNEMENTAL DU SITE DE REJET DES PRODUITS DE
DRAGAGE EN MER AU PORT DE COMMERCE DE ZARZIS »**

L'enveloppe extérieure doit contenir obligatoirement les pièces suivantes :

A- Les documents administratifs :

- 1- Fiche de renseignements généraux,
- 2- Original ou copie certifiée conforme à l'original de l'attestation de situation fiscale prévue par la législation en vigueur,
- 3- Original du Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.
- 4- Déclaration sur l'honneur de non influence,
- 5- Acte de groupement éventuel,
- 6- Liste des sous-traitants et des prestations à sous-traiter
- 7- Original du cahier des charges avec paraphe du soumissionnaire sur chaque page, signature, date et cachet du soumissionnaire sur les pages comportant la mention « signature du soumissionnaire »,
- 8- Original de l'Extrait d'inscription au Registre de Commerce
- 9- Copie certifiée conforme à l'original de l'agrément du soumissionnaire ou une copie certifiée conforme à l'original du cahier des charges relative à l'exercice de la profession du bureau d'études

B- Enveloppe A – l'offre technique :

L'offre technique doit contenir les pièces suivantes :

- 1- Liste des Références similaires réalisées par le soumissionnaire appuyées par des pièces justificatives,
- 2- Liste du personnel clé que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de la présente étude
- 3- Copies certifiées conformes à l'original des diplômes de chacun du personnel clé que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de l'étude
- 4- Les CV originaux de chacun du personnel clé que le soumissionnaire compte affecter pour la réalisation de la présente étude
- 5- Planning de réalisation de l'étude

Enveloppe B – l'offre financière :

L'offre financière est constituée de :

- la Soumission,
- Le bordereau des prix.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres.

Toute offre parvenant à l'Office de la Marine Marchande et des Ports après la date limite susmentionnée sera considérée comme nulle et non avenue, de même qu'il ne sera pas tenu compte de toute offre non conforme aux clauses et conditions du dossier d'appel d'offres et de l'avis d'appel d'offres.